

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 10 Juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet, Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bruno DESMAISON, Maire de la commune,
Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien – RIVAUD Vincent - VEYSSIERES Sylvie - CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra – MATTERA Marc RAMALHO Irène - VERRY Gilles

Absent excusé : ROUX Marie-Elisabeth

Convocation du 02 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11 - Nombre de présents:-10- Nombre de votants 10

Objet : CONVENTION SMD3

Le Maire fait part de la demande du SMD3 qui dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative souhaite compléter son fichier des usagers afin de pouvoir créer les comptes et doter en badge l'ensemble des habitants de la commune.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Le transfert d'informations implique de satisfaire au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).

Le SMD3 propose de signer une convention qui permettra de mettre en place des échanges de données réciproques, dans le respect de la loi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **N'autorise pas le Maire à signer la convention avec le SMD3**
- **Un courrier exhaustif sera transmit au SMD3.**

*Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures, Pour copie conforme*

Biron le 20 juillet 2020

Le Maire

Bruno DESMAISON

